

Bulletin de l'académie de Besançon

Analyses & résultats statistiques

99 200 élèves scolarisés dans les collèges et lycées de l'académie

À la rentrée scolaire 2011, l'académie de Besançon comptabilise 99 200 élèves dans les établissements du second degré public et privé sous contrat¹ et sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Avec 315 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée précédente, les effectifs progressent de 0,3 %.

Après plusieurs années de diminution, les effectifs des collèges et lycées publics de l'académie restent stables entre 2010 et 2011. Ainsi, 84 300 élèves sont scolarisés dans le public, soit 85 % des effectifs totaux. Les collèges et lycées privés accueillent, quant à eux, 14 900 élèves, en progression de 2 % par rapport à la rentrée précédente.

Forte progression du nombre d'élèves dans les formations post-bac

À la rentrée, 57 200 élèves sont scolarisés dans les collèges. Ce sont ainsi 460 collégiens de plus qu'à la rentrée 2010, soit une hausse de 0,8 %. Les classes de 6^e et 5^e voient leurs effectifs augmenter tandis que le nombre de 4^e et de 3^e diminue. Les collèges privés bénéficient d'une progression plus marquée que celle observée dans les collèges publics avec, respectivement, + 2,3 % et + 0,5 %.

À l'inverse, les effectifs des lycées diminuent, passant de 37 250 à la rentrée 2010 à 36 950 à la rentrée 2011. Cette baisse du nombre de lycéens est liée à la moindre attirance de la voie professionnelle² qui perd 425 élèves. La sortie des derniers élèves de BEP contribue fortement à cette réduction d'effectifs.

Dans le même temps, les filières générales et technologiques comptent 135 élèves supplémentaires. Cet accroissement des effectifs concerne essentiellement les lycées privés. En effet, les classes de seconde de ces lycées accueillent 15,6 % d'élèves de plus qu'à la rentrée précédente.

Quant aux classes post-bac, elles connaissent une forte progression (+ 2,8 %). Si les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles restent stables, les classes préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) enregistrent une hausse du nombre d'élèves de 3,6 % et comptent désormais 3 750 jeunes. Cette augmentation est davantage marquée dans le privé (+ 13,5 %) qui bénéficie de l'arrivée importante de lycéens du public.

Evolutions différenciées des effectifs selon les niveaux de formation

	Public			Privé sous contrat			Académie		
	Effectifs rentrée 2011	Variation 2011/2010		Effectifs rentrée 2011	Variation 2011/2010		Effectifs rentrée 2011	Variation 2011/2010	
		effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%
Collèges	47 626	251	0,5%	9 577	215	2,3%	57 203	466	0,8%
Second cycle pro	10 902	-316	-2,8%	2 193	-109	-4,7%	13 095	-425	-3,1%
Second cycle GT	21 349	27	0,1%	2 503	108	4,5%	23 852	135	0,6%
Post bac	4 439	67	1,5%	607	72	13,5%	5 046	139	2,8%
Total	84 316	29	0,0%	14 880	286	2,0%	99 196	315	0,3%

Source : service statistique académique (SSA) - Base élèves académique (BEA)

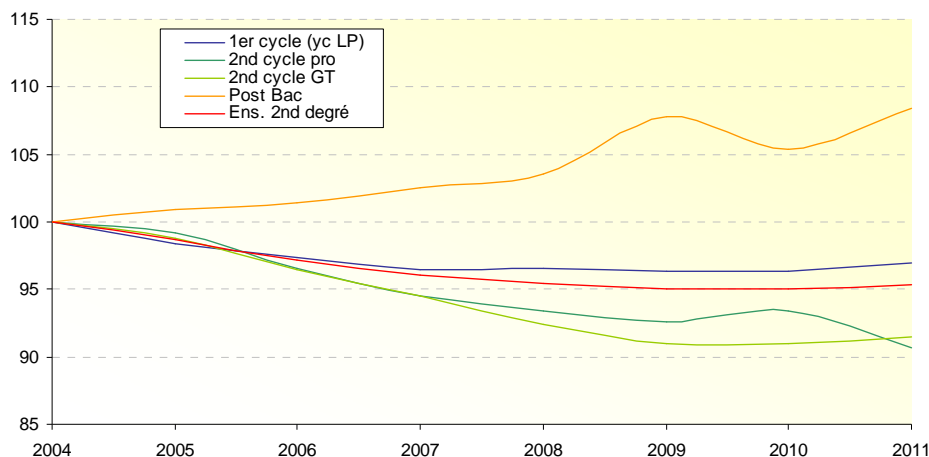
¹ hors établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et mesures d'insertion

² y compris 3^e en module découverte professionnelle 6 heures (3DP6) et unités localisées pour l'insertion scolaire de lycée (ULIS)

Inversion de tendance après plusieurs années de baisse des effectifs

En sept ans, le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du second degré public et privé sous contrat de l'académie diminue de 4,7 %. La baisse de la natalité observée au cours des années quatre-vingt-dix a conduit à une diminution des effectifs en collège et lycée. Cette tendance s'inverse désormais avec l'arrivée des jeunes nés en 1999 et 2000 dans les établissements du second degré.

Hausse des effectifs après plusieurs années de baisse

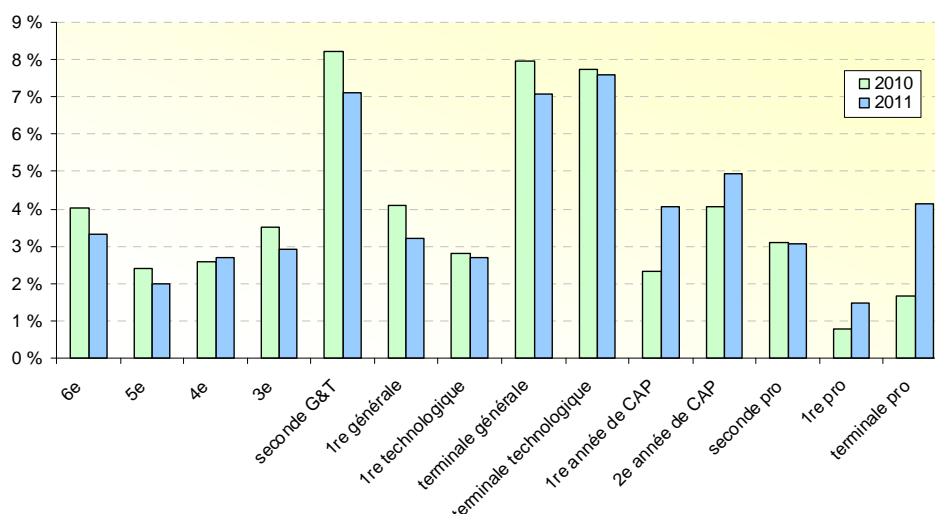


Source : service statistique académique (SSA) - Base élèves académique (BEA)
indice base 100 en 2004

Diminution des taux de redoublement

Les taux de redoublement poursuivent la baisse amorcée ces dernières années. Ils diminuent dans les collèges et à tous les niveaux de formations générales et technologiques. Ainsi, les taux de redoublement varient de 2 % à 3,3 % dans les classes de collège. Dans les LGT³, les taux de redoublement sont tous en deçà des 8 % et sont même inférieurs à 3,2 % dans les classes de 1^{re}. Cette baisse des redoublements contribue à l'accroissement des taux de passage. À l'inverse, les taux de redoublement dans les formations professionnelles sont en hausse. Ces résultats sont toutefois à relativiser en raison de la réforme récente de la voie professionnelle.

Diminution du taux de redoublement dans les collèges et les formations générales et technologiques



Source : service statistique académique (SSA) - Base élèves académique (BEA)

Véronique GIGON
Caroline GUICHARD

³ lycées généraux et technologiques